

Veillez fournir les détails ci-après sur l'origine du présent rapport

Partie contractante	
<i>Point focal national</i> NIGER	
Nom complet de l'institution:	Conseil National de l'Environnement pour un développement durable
Nom et titre de l'administrateur responsable:	HASSANE SALEY Secrétaire Exécutif
Adresse:	CNEDD BP 10193 Niamey (NIGER)
Téléphone:	(227) 72-25-59
Fax:	(227) 72-29-81
Courrier électronique:	{ biocned @ intnet. ne }
<i>Administrateur responsable du rapport national (si différent)</i>	
Nom et titre de l'administrateur responsable:	
Adresse:	
Téléphone:	
Fax:	
Courrier électronique:	
<i>Soumission</i>	
Signature de l'administrateur chargé de la soumission du rapport national:	
Date de soumission:	

Veuillez donner des informations sommaires sur le processus par lequel ce rapport a été préparé, y compris les types d'intervenants qui ont participé activement à la préparation du présent rapport ainsi que le matériel utilisé comme base de ce rapport.

Ce rapport a été préparé suite à une lettre du CNEDD adressé aux différentes structures concernées par les espèces exotiques (MDR, MRA, INRAN, Université) avec pour chaque structure une copie du formulaire à remplir.

Par la suite une synthèse a été faite sur la base des formulaires remplis.

Les types d'intervenants sont:

- La direction de la Faune de la pêche et de la pisciculture
- La direction de l'élevage
- La Faculté d'Agronomie
- La Faculté des sciences
- L'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger

Les documents de l'évaluation de la diversité biologique de la stratégie Nationale et plan d'action en matière de biodiversité et du rapport National sur la biodiversité ont servi de base de ce rapport.

Article 8h Espèces exotiques

1. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à la mise en oeuvre de cet article et aux décisions associées?			
a) Elevé	b) Moyen	c) Faible	
		X	
2. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations et les recommandations émises?			
a) Bonnes	b) Suffisantes	c) Limitées	d) Très limitées
			X
3. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites?			
a) non			
b) seulement les principales espèces préoccupantes			
c) un système complet détecte les introductions			
4. Votre pays a-t-il développé des politiques nationales pour traiter les problèmes de l'invasion par des espèces exotiques ?			
a) non			
b) oui - cela fait partie d'une stratégie nationale de biodiversité (veuillez préciser ci-dessous)			
c) oui - il s'agit d'une stratégie distincte (veuillez préciser ci-dessous)			
5. Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présentent pour des écosystèmes, des habitats ou des espèces?			
a) non			
b) seulement les principales espèces préoccupantes			
c) la plupart des espèces exotiques ont été évaluées			
6. Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces?			
a) non			
b) certaines mesures en place			
c) mesures potentielles à l'étude			
d) mesures complètes mises en place			

Décision IV/1 Rapport et recommandations de la troisième réunion de SBSTA

7. Votre pays collabore-t-il à l'établissement de projets aux niveaux national, régional, sous-régional et international pour traiter la question des espèces exotiques?	
a) peu de mesures ou aucune	
b) pourparlers en cours sur des projets potentiels	
c) développement actif de nouveaux projets	X

8. Votre plan d'action/stratégie national couvre-t-il la question des espèces exotiques?	
a) non	
b) oui - dans une faible mesure	
c) oui - dans une grande mesure	X

Études de cas

9. Votre pays a-t-il soumis des études de cas sur la prévention de l'introduction, du contrôle, et de l'éradication des espèces exotiques menaçantes pour les écosystèmes, les habitats, et les espèces, conformément à l'appel lancé lors de la quatrième réunion de SBSITA ?	
a) non - veuillez indiquer si c'est par manque d'études de cas ou pour d'autres raisons	Peu manque d'étude de cas
b) oui - veuillez indiquer vos opinions sur l'utilité de la préparation de ces études de cas dans le but de développer une meilleure compréhension biologique du problème, ou une meilleure gestion des réactions.	
10. De combien d'études de cas votre pays dispose-t-il afin d'avoir une meilleure compréhension de la question des espèces exotiques.	
a) aucune	
b) 1-2 - compréhension limitée	X
c) >2 - nombreuses informations disponibles	

Problèmes transfrontaliers

11. Est-ce que les espèces exotiques envahissantes de votre pays posent également des problèmes aux pays avoisinants ou similaires en matière de biogéographie?	
a) donnée inconnue	
b) aucune	
c) quelques-uns - mais en général, le problème des espèces exotiques envahissantes est spécifique	
d) un certain nombre - généralement, nous partageons ces problèmes avec d'autres pays	X
12. Votre pays collabore-t-il au développement de politiques générales et de programmes au niveau régional, sous-régional, ou international afin d'harmoniser les mesures de prévention et de contrôle des espèces exotiques envahissantes?	
a) peu ou pas du tout	
b) discussions sur une collaboration éventuelle en cours	X
c) développement d'approches communes pour un nombre limité d'espèces	
d) approche et stratégie cohérentes pour tous les problèmes communs	

Autres commentaires

Malgré l'impact négatif observé sur notre Environnement à la faveur de l'introduction inconsidérée de certaines espèces exotiques, notre pays ne dispose toujours pas :

- D'une politique nationale claire en matière d'introduction et exploitation des espèces exotiques.

- De stratégies et plans d'actions claires de gestion de ces espèces.

- D'une législation claire.

A titre d'exemple nous avons l'Eichornia crassipes (jacinthe d'eau) sur le fleuve Niger qui a réduit les activités socio économiques et la production halieutique.

Le pays a entrepris la lutte manuelle depuis une décennie sans arriver à bout du fléau. Face à cette situation une méthode de lutte intégrée et concertée est à l'étude en rapport avec les pays voisins partageant le fleuve Niger et touchés également par l'infestation.

Le Niger a aussi besoin de l'assistance des partenaires au développement pour juguler ce problème. Un autre exemple en ce qui concerne les animaux est l'insémination artificielle des croisements entre race locale Azawak et la race exotique Piémontaise en provenance d'Italie envisagée à la station de Kikissoye. Il s'agit d'un appui relatif à la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage.

RAF/97/027/A/08/12 initié par la FAO. Dans ce cadre les questions relatives aux aspects des espèces exotiques seront pris en compte.